



UNION DES PECHEURS DE PARIS ET DE LA SEINE

Fondée en mai 1891

*Association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique (AAPPMA)
Association agréée de protection de l'environnement (L141-1, Code de l'env.)
Association habilitée à participer au débat sur l'environnement (L141-3, Code de l'env.)*

RAPPORT MORAL 2019 (AGO 22/02/2020)

Chers Amis Pêcheurs, Membres Actifs de notre AAPPMA UPP et autres membres,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de notre mandat effectué au cours de l'année 2019.

Une année 2019, qui s'est terminée tristement pour notre association avec la perte de notre Président d'Honneur, Christian CHOLLET, le jour de notre empoissonnement annuel, le 2 décembre. Il était notre ami, une garantie d'accompagnement pour la nouvelle équipe, un fervent défenseur de notre passion, très impliqué et concerné par tout ce qui pouvait se passer ici et au bord de l'eau. Il manquera à tout le monde et à chaque animation de l'UPP après avoir œuvré avec nous pendant presque 20 ans. Nous rendrons hommage à sa mémoire dès que nous le pourrons et notamment avec 1 minute de silence lors de cette AG.

Mentionnons également qu'un nouveau bureau avait été élu lors de l'AG de début 2019 pour redynamiser l'UPP.

I. Cartes de pêche :

	2018 Nb	2019 Nb	Evolution %
Membres actifs majeurs	339	312	-8%
Membres actifs mineurs	114	100	-12%
Autres (hebdo, journal, timbre, etc.)	124	131	+6%
TOTAL	577	543	-6%

NB : membre actif = carte annuelle = droit de vote à l'AG

Baisse du nombre de cartes de 6% pour l'UPP sur 2019 par rapport à 2018. Cela suit la tendance nationale de baisse des cartes de pêche en France. On soulignera l'augmentation du nombre de cartes journalières. Est-ce un choix des pêcheurs de ne faire que quelques sorties par an ? Ou plus globalement de ne plus prendre leur carte de pêche ?

II. Consistance des droits de pêche :

- Pas de changement dans nos baux de pêche en 2020
- Le bail prend fin en décembre 2021
- Renouvellement à prévoir (voir §Projection 2020)

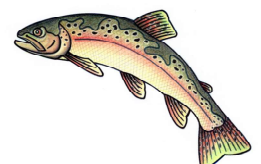
III. Bilan 2019 :

A. Résumé des évènements et animations :

Mars

Détection d'une pollution par des pêcheurs sur le quai d'Ivry.

Adresse postale : Boîte 104, MVAC 16ème – 14 avenue René Boylesve – 75016 PARIS
Courriel : relations@pecheursdeparis.fr – Site : www.pecheursdeparis.fr
SIREN 444 882 773 – SIRET 444 882 773 00039 – APE 9499Z – RNA W751004314



Avril

Ouverture de la pêche le dernier samedi d'Avril pour la première fois avec petit déjeuner offert aux quelques pêcheurs courageux présents sur place. A renouveler en 2020 avec plus de moyens.

Mai

Partie de pêche caritative avec la Péniche le Fleuron Saint-Jean en mai, annulé à la dernière minute.

Juin

Fête de la pêche le 1^{er} dimanche de Juin sur le port de la gare, Paris 13^{ème} (pour la première fois) avec de très nombreux enfants et femmes présentes pour l'occasion : nos bénévoles du jour n'ont pas chômé sous un soleil de plomb, seul ombre au tableau, le générateur qui fuyait et ne nous a pas permis d'utiliser le simulateur de pêche. Soulignons la présence de Stanislas (guide de pêche sur Paris : Paname Fishing) qui a aidé sur l'ensemble de la journée ainsi que de plusieurs bénévoles (amis, famille) non-pêcheurs : merci à eux !

Signalons la prise par plusieurs pêcheurs parisiens en Juin de poissons migrateurs peu habituels : des Aloses ! Celles-ci remontent les cours d'eau pour frayer comme le saumon ou la truite de mer.

Juillet

En Juillet 2019 et comme chaque année, une pêche d'inventaire a été effectuée par le SIAAP sur notre lot.

Septembre

Une subvention de 2000€ a été attribuée à l'UPP en 2019 par la Mairie de Paris dans le cadre d'un appel à projet lié à la « mission Animaux ». Celle-ci a été octroyée pour la mise en place de radeaux végétalisés sur la Seine (un premier rendez-vous avec la mairie a eu lieu mi-décembre en compagnie de l'association Azaka, qui accompagne la création de radeaux : à suivre en 2020).

Octobre

Participation à l'organisation d'un concours de Street-Fishing : Manche de la FFPS IdF du 13 Octobre (Fédération de Française de Pêche Sportive en Ile de France) avec plus de 120 poissons comptabilisés par une quinzaine de pêcheurs en 6h de pêche : EXCEPTIONNEL. En revanche, pas de Nautic Street Fishing en Décembre 2019.

Nombreuses sorties pêches parfois couplées avec un rendez-vous du CA de l'UPP, principalement les samedis matin.

Décembre

Empoisonnement de la Seine début Décembre avec la présence de nombreux bénévoles et spectateurs ainsi que la Brigade Fluviale pour immortaliser la remise à l'eau de plusieurs centaines de poissons dont brochets, sandres, tanches, perches et carpes qui étaient plutôt en forme malgré la sécheresse de 2019 compliquée pour les pisciculteurs (Merci à l'entreprise VASSEUR). Soulignons également la présence d'une classe du 12^{ème} arrondissement de Paris qui en a appris énormément sur la pêche et les poissons grâce au salarié de la FPPMA 75/92/93/94 présent ce jour-là et que nous remercions vivement (Steven).

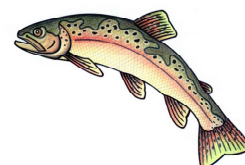
Prêt de notre simulateur de pêche à l'entreprise FishFriender et l'association Big Game Fishing Club France pour leurs stand sur le salon Nautic 2019 : beaucoup de personnes ont été enchantées et conquies par celui-ci et un rapprochement de nos structures a pu être opéré également grâce à ce prêt.

Bilan Garderie : poste vacant en 2019, néanmoins convention signée avec la Brigade Fédérale ; La Brigade Fluviale (Préfecture de police) contrôle très fréquemment les pêcheurs au posé ou en Street-Fishing :

- Pollution pont de Bir-Hakeim (intervention de la Brigade Fluviale)
- Pêche à l'aimant avec embarcation au milieu de la Seine 4 enfants et 1 adulte (intervention de la Brigade Fluviale sur demande de la Présidente de l'UPP)

Réunions : la Seine en Partage, l'Office parisien de l'eau et d'autres instances : avec la présence de notre présidente, secrétaire adjoint ou l'un de nos présidents d'honneurs qui ont participé à plusieurs réunions, colloques, conférences, etc.

Veille anti-pêche : certains ont assisté à des conférences organisées par les anti-pêche (L214)



B. Echanges avec la FPPMA :

Participation de plusieurs membres de l'UPP au CA de la FPPMA 75/92/93/94 Paris et petite couronne.
Signature d'une convention sur la garderie entre la garderie fédérale et l'UPP pour leur donner l'autorisation d'intervenir sur notre lot depuis la perte début 2019 de notre garde-pêche : actions à suivre en 2020.
Soulignons l'exclusion injustifiée de notre vice-président du CA de la FPPMA pour plusieurs absences à des réunions du CA de la FPPMA (absences régulièrement justifiées en raison des horaires de ces réunions : en journée et en semaine et celui-ci est un jeune actif). L'UPP ne peut que regretter cette décision pour laquelle les 2 votants de l'UPP au CA de la FPPMA en question se sont abstenus (Président d'honneur et secrétaire de l'UPP).

C. Communication & médias :

Plusieurs reportages effectués sur la pêche à Paris, le streetfishing, la Seine et la protection du milieu aquatique par des étudiants.
Interviews par des étudiants en journalisme, pour des podcasts sur des émissions pour la biodiversité.
Nous sommes régulièrement sollicités pour diverses demandes et essayons toujours d'y répondre favorablement avec le bureau ou certains de nos membres ou pêcheurs volontaires.

D. Participation aux réunions et veille sur la gestion des Milieux Aquatiques

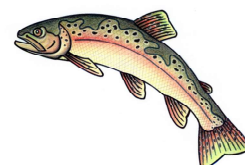
Plusieurs de nos membres participent aux réunions du CODERST 75.
Les premiers échanges sur le projet de radeaux végétalisés sur la Seine avec la mairie de Paris ont eu lieu en décembre 2019 : à suivre en 2020, de nouveaux rendez-vous sont à planifier avec Ports de Paris et Voies Navigables de France (VNF).

E. Fonctionnement du bureau :

Plusieurs réunions organisées en 2019, sans voir de nouveaux bénévoles y passer une tête (malgré une communication plus importante).
Réorganisation de la gestion du matériel (stockées dans la cave du secrétaire en attendant de trouver un local), centralisation des informations sur Google Drive (Cloud).
Récupération d'une partie des archives actuellement stockées chez le secrétaire (le reste est encore dans l'appartement de Christian Chollet, à régler rapidement).

IV. Projection 2020 :

1. Echanger ensemble sur la fabrication d'une plaque commémorative qui serait mise sur la tombe de notre regretté Christian.
2. Solliciter les candidats à la Mairie de Paris pour leur proposer d'échanger sur la pêche à Paris et rappeler notre mission de « protecteurs du milieu aquatique ».
3. Organiser de nouveaux rassemblements de pêcheurs : ouverture de la pêche en avril, fête de la pêche en juin, et pleins d'autres occasions (sorties pêches, animations, etc.)
4. Bénévoles : **nous profitons de cette AG pour lancer un appel à tous nos membres afin qu'ils viennent nous apporter leurs contributions bénévoles (que ce soit pour une aide ponctuelle ou régulière).**
5. Trouver un local pour l'association : **nous profitons de cette AG pour lancer un appel à nos membres, afin de trouver un local ou une solution de stockage à titre gracieux ou à un prix très raisonnable.**
6. Garderie : Renforcer les contrôles et partager un maximum d'informations sur les braconnages et pollutions avec la garderie fédérale mais **Nous cherchons également un bénévole volontaire pour devenir notre garde-pêche particulier (prise en charge de la formation, défraiement, tenue pris en charge par l'UPP).**



7. Finir de trier les archives de l'UPP et publier les plus importantes sur le site Internet, page Facebook et Instagram
8. Proposition d'organisation d'un concours de pêche : en hommage à Christian ? Street-fishing international (repoussé en 2021).
9. Poursuite des travaux menés sur le projet de radeaux végétalisés sur la Seine (objectif : mise en œuvre début 2021). Cette tâche demandera beaucoup de temps : **Nous accueillons donc toutes les bonnes idées et toute les bonnes volontés à ce sujet.**
10. Réception d'une manche nationale de la FFPS le dimanche 11 Octobre (à confirmer selon les autorisations de ports de Paris et de la préfecture).
11. Sorties de pêche UPP : généralement les samedis matin : **N'hésitez pas à contacter l'UPP pour être mis en relation avec les organisateurs.**
12. Moyens informatiques : une réflexion a été lancée en 2019, elle est toujours en cours et sera mise en œuvre en 2020 : site internet, newsletter, etc.
13. Vente des cartes de pêche directement par l'UPP depuis 2020 : pour ceux qui veulent un devis pour se faire rembourser par leur CE, pour ceux qui veulent payer par Paypal ou par chèque, ou pour d'autres raisons, l'UPP peut vous vendre directement la carte de pêche au lieu de passer par le site cartedepeche.fr ou par un dépositaire (Giga-pêche)
14. Augmenter la quantité de poissons lors de l'empoissonnement annuel 2020 : ceux qui ont des idées peuvent participer à la commission repeuplement (en collaboration avec la fédération interdépartementale de Paris et petite couronne)
15. Renouvellement des baux de l'UPP : tous les 5 ans → réunion à venir avec VNF et Ports de Paris
16. Organisation d'une AG Extraordinaire à planifier en Novembre 2020 : renouvellement de l'ensemble du Conseil d'Administration en vue des futures élections fédérales (début 2021)

V. Focus élections municipales à Paris mars 2020 :

L'UPP avec l'aide de la FPPMA 75/92/93/94 et avec les autres AAPPMA de Paris ont envoyé début 2020 un courrier à l'ensemble des équipes des candidats aux municipales pour les interroger sur leurs actions et décisions concernant la pêche et la protection du milieu aquatique à Paris.

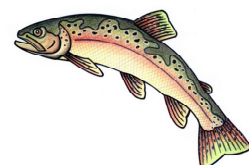
La défense et la promotion de la pêche de loisir en eau douce faisant partie de nos missions statutaires, nous devons informer nos adhérents sur les engagements des candidats suivants, pour les élections municipales à Paris en mars 2020.

A ce jour, les candidats tête de liste qui ont déclaré soutenir la fin de la pêche à Paris sont :

Liste « Décidons Paris » Dirigée par : **Danielle Simonnet, Vikash Dhorasoo**

Soutenue par :

- La France Insoumise
- Le Parti de Gauche
- La REV (la Révolution écologique pour le vivant) fondé par Aymeric Caron, avec [Lamy Essemblali](#) qui devient tête de liste dans le 14e arrondissement
- Le PEPS (Pour une écologiste populaire et sociale) soutient également la démarche, avec notamment sa cofondatrice [Elise Lowy](#), qui est candidate dans le 13e arrondissement



Liste « L'écologie pour Paris » Dirigée par : **David Belliard**

Soutenue par :

- Europe Écologie Les Verts (EELV)
- Le Parti animaliste
- Génération Ecologie
- L'Alliance écologiste indépendante
- Urgence écologie
- À nous la démocratie !

A noter :

- **Jacques Boutault** (EELV), Maire du 2ème, est un militant fervent du mouvement végétarien, et met à disposition les salles et moyens de la Mairie du 2ème pour les conférences de Paris Animal Zoopolis, L214, etc.
 - **Jacques Boutault** se présente en deuxième place sur la liste derrière **Raphaëlle Remy-Leleu** avec laquelle ils forment un tandem pour gagner un arrondissement regroupé.
- ⇒ Pour nos amis pêcheurs qui y habitent, il ne faut pas faire gagner la liste « L'écologie pour Paris » dans l'arrondissement central regroupé (« Paris Centre ») !

Liste « Le Nouveau Paris » Dirigée par : **Cédric Villani**

Soutenue par :

- Dissident LREM
- PRG (Parti Radical de Gauche)
- Ainsi que des personnalités militantes écologistes (rapprochement avec la liste Belliard au second tour)

Au niveau arrondissement, les candidats tête de liste suivants ont signé pour la fin de la pêche à Paris :

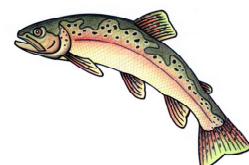
- **Pierre-Yves Bournazel** (ex-LR, Agir, Député et Conseiller 18^e, liste Agnès Buzyn) – candidat tête de liste 18^e
- **Jean-Pierre Lecoq** (Maire sortant LR, liste Rachida Dati) – candidat tête de liste 6^e
- **Céline Boulay-Espéronnier** (Sénatrice et Conseillère 16^e, liste dissidente LR) – candidat tête de liste 16^e
- **Rayan Nezzar** (liste Cédric Villani) – candidat tête de liste 20^e
- **Géraud Guibert** (liste Cédric Villani) – candidat tête de liste 15^e
- **Anne Lebreton** (liste Cédric Villani) – candidat tête de liste Paris Centre (1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e)
- **Isabelle Bordry** (liste Cédric Villani) – candidat tête de liste 8^e
- **Muriel Fusi** (liste David Belliard) – candidat tête de liste 16^e

A date, seules les équipes de **Rachida Dati** – liste « Engagés pour sauver Paris » soutenue par Les Républicains (LR) – ont répondu qu'ils ne souhaitaient pas faire interdire la pêche à Paris lors d'une invitation à un afterwork sur l'écologie auquel a participé l'UPP.

Un rendez-vous est prévu avec les équipes d'**Anne Hidalgo** – liste « Paris en Commun » soutenue par le PS – qui souhaitent échanger avec nous sur une proposition de pêche sans ardillon à Paris tout en reconnaissant notre rôle essentiel de « sentinelle de l'eau » dont la contribution est réelle notamment pour alerter sur les pollutions éventuelles.

Nous sommes sans réponses, malgré plusieurs propositions de rendez-vous, des équipes de **Agnès Buzyn** – liste « Paris Ensemble » soutenue par La République En Marche (LREM).

Nous rappellerons dès que ce sera nécessaire que le rôle de nos associations, parfois là depuis plus d'un siècle est d'alerter sur les pollutions constatées au bord de l'eau, surveiller les risques sanitaires en cas de consommation de poissons pollués à travers une garderie efficace et tout en prônant une protection du milieu aquatique avec des actions concrètes de : nettoyage, accompagnement à la reproduction et au retour de certaines espèces, mise en place de frayères artificielles ou encore de radeaux végétalisés. Nous sommes pour le retour de la biodiversité à Paris, pour la continuité écologique et pour une prise de conscience sur l'urgence environnementale.



VI. Conclusion :

L'avenir de la pêche et de l'UPP en 2020 est de conforter nos actions, manifestations, fêtes, quelles soient nombreuses et fructueuses, en restant persévérants et vigilants.

Du travail, de la présence, du terrain, de la communication, encore et encore !

Catherine MIART, Présidente UPP

Olivier FORET, Vice-Président UPP

Quoc-Tri NGUYEN Trésorier UPP

Charlie ROZPECZNY Secrétaire UPP

Le rapport moral et le rapport financier sont des documents à diffusion restreinte et contrôlé :

- ⇒ Il sera remis en séance le jour de l'Assemblée Générale pour ceux qui y seront présents.
- ⇒ Il sera accessible pour téléchargement sur notre site internet dans un délai d'un mois après la tenue de l'AG.
- ⇒ Il sera envoyé sur demande de tout membre actif, par courriel (lien vers l'endroit sur le site internet où télécharger) et par courrier.

